

COMMUNE de BRUNSTATT DIDENHEIM

Cahier des Clauses Techniques Particulières
(C.C.T.P.)

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES

ACQUISITION D'UN TRACTEUR AGRICOLE
TYPE « COLLECTIVITES »

Procédure adaptée
Article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

<p>L'Entreprise, (cachet et signature) Le</p>	<p>Approuvé le Le Maire, Bernadette GROFF</p>
---	--

Sommaire

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES	3
ARTICLE 1- Objet du marché	3 à 5
ARTICLE 2- Description du matériel	5
ARTICLE 3 - Prix et garantie	6
ARTICLE 4 - Modalités et délai de livraison.....	7
ARTICLE 5 - Documentation	7
ARTICLE 6 - Formation	8
ARTICLE 7 - Reprise.....	9

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

(C.C.T.P.)

ARTICLE 1- Objet du marché

Le présent marché a pour objet **l'acquisition d'un tracteur agricole type « collectivités » : viabilité hivernale (étrave/lame + saleuse 3 points)**, La prestation consiste en la fourniture, l'équipement, la livraison et la mise en service du véhicule.

Ce véhicule devra avoir fait l'objet d'une réception à titre isolé (RTI) auprès des services de la DREAL au titre d'engin de service hivernal.

Il sera précisé très clairement dans le mémoire technique du candidat, les caractéristiques du véhicule proposé à l'aide des fiches techniques et de toutes les autres documentations utiles et nécessaires.

ARTICLE 2- Description du matériel

Caractéristiques générales du véhicule (préciser modèle et version) :

Véhicule neuf (modèle et type à préciser) – jamais immatriculé

Couleur de carrosserie selon marque proposée

Moteur diesel (gasoil et GNR) puissance : 75 CV environ (norme d'émission et technologie à préciser)

Transmission type 20+20+2 rapports sous charge (doubleur hydraulique) permettant les plages d'usage du matériel et du tracteur les meilleurs possibles en configuration « collectivités » (fauchage accotements (épareuse arrière ou ventrale selon les besoins et/ou évolutions de l'activité), fauchage terrains, viabilité hivernale (étrave/lame + saleuse 3 points), balayeuse de voirie sur 3 points, ...).

4 roues motrices.

Moteur 3 cylindres Turbo

Blocage des différentiels (technologie à préciser) et gestion automatisée de ces mêmes blocages si possible (mode de fonctionnement à préciser dans l'offre)

Engagement électro hydraulique de la prise de force

Prise de force arrière avec 4 types de régime : 540, 540 « économique » et 1000,1000 « économique » tr/min + au minimum un dispositif de répétition des commandes de démarrage/arrêt accessible en « extérieur cabine » depuis l'arrière du tracteur (à préciser dans l'offre)

Freinage hydraulique sur les 4 roues

Inverseur hydraulique réglable en souplesse, rapidité et progressive.

1 distributeur hydraulique mécanique double effets à l'avant du tracteur

2 distributeurs hydrauliques mécaniques double effets à l'arrière du tracteur

Relevage arrière mécanique avec stabilisateurs télescopiques (ou équivalent) équipés de bras inférieurs à crochets automatiques et d'un 3^{ème} point à crochet automatique (à préciser dans l'offre)

Dispositif de répétition des commandes du relevage arrière accessible en « extérieur cabine » depuis l'arrière du tracteur (à préciser dans l'offre)

1 prise électrique arrière ISO étanche (emplacement et type à préciser dans l'offre)

Échappement vertical positionné latéralement/axe longitudinal du tracteur ou équivalent

Chape d'attelage tournante

Échelle d'attelage

Essuie glace arrière

Cabine suspendue offrant la meilleure visibilité possible au chauffeur notamment sur le côté droit de la machine de par la configuration du poste de travail et du carrossage (pupitre, capot plongeant, champ de vision au poste de travail le plus dégagé possible, ...) pour un contrôle sûr et efficace des travaux et manoeuvre ; mais également de l'environnement de la machine.

Cabine confort (montage type hydro silent block) équipée au minimum d'un accès pour le chauffeur côté gauche et dotée de l'ensemble des issues de secours.

Cabine climatisée (type à préciser dans l'offre)

Siège conducteur le plus ergonomique et offrant le confort le meilleur (préférentiellement de type suspension pneumatique et pivotant ou équivalent ; à préciser dans l'offre)

Siège d'appoint (= **siège passager**) avec ceinture de sécurité (à préciser dans l'offre)

Colonne de direction réglable en inclinaison et hauteur (à préciser dans l'offre)

Autoradio bluetooth avec hauts parleurs

Rétroviseurs extérieurs (au minimum un à gauche et un à droite) permettant d'offrir la meilleure perception de l'environnement (à préciser dans l'offre : nombre, type, modalités de réglages en largeur, ... ; préférentiellement des rétroviseurs extérieurs grands formats télescopiques ou équivalents)

1 rétroviseur intérieur au minimum (à préciser dans l'offre)

1 rétroviseur sur hayon arrière au minimum (à préciser dans l'offre)

Phares de travail à l'avant et à l'arrière avec commandes indépendantes avant/arrière (en préciser le nombre, le type, la technologie (led, autre) ainsi que la sécurité et le confort de travail qu'ils apportent ; préférentiellement 2 phares à l'avant et 2 phares à l'arrière ou équivalent / au niveau d'éclairage obtenu)

Pneumatiques arrières agraires

Pneumatiques avant agraires

Dispositif de rangement extérieur (en préciser le type (coffre, ...), la matière, l'emplacement, le dispositif de verrouillage et tout élément complémentaire jugé utile par le candidat ; une préférence serait souhaitée pour un équipement type « coffre cadenassable » ou équivalent

Dispositif coupe circuit batterie (à préciser dans l'offre)

Plein de carburant

Extincteur en cabine positionné via un support adapté (ou équivalent ; à préciser dans l'offre)

Housse siège cabine

Certificat d'immatriculation avec réception RTI « Réception à Titre Isolé »

Tous les contrôles nécessaires à la mise à la route

Garde boue avant

Système d'arrêt et de démarrage sans appuyer sur la pédale embrayage (stop and go)

Dispositif équipement viabilité hivernale :

Procès-verbal de réception à titre isolé du véhicule avec mention « Aménagement spécial en engin de service hivernal – VSE » pour une utilisation des équipements auxiliaires suivants :

- Lame à neige à récupérer et adaptation
- Saleuse à épandage par disque avec système d'asservissement sur relevage 3 points arrière
- Démontage et remontage ligne hydraulique avant pour l'adaptation de la lame à neige.

Plaque frontale SETRA à récupérer sur l'ancien tracteur avec capacité de monte sur dispositif du relevage avant avec dépose des bras de relevage (présentation technique à fournir)

1 gyrophare bleu à éclat à leds amovible sur hampe positionné sur le toit cabine côté droit

Équipements de signalisation :

Bandes réfléchissantes prismatiques rouges et blanches classe 2 sur le pourtour du véhicule avec vernis de scellement

1 triflash à leds double face AK5 classe 2 - 700 mm rabattable manuellement via câble gainé, positionné milieu du toit cabine

1 gyrophare orange à leds amovible sur hampe positionné sur le toit cabine côté gauche

L'ensemble triflash et gyrophare devront être montés sur barre de toit avec dispositif de commande en cabine indépendant.

ARTICLE 3 - Prix et garantie

Prix

Le prix comprend outre la fourniture du véhicule : la préparation du véhicule à la route, les contrôles réglementaires, les frais d'immatriculation (certificat, fourniture et pose des plaques), les frais de dossier RTI et le plein des différents types de carburant/additif/lubrifiant (gasoil, hydraulique...).

Garantie

Le véhicule et tous ses équipements feront l'objet d'une garantie totale pour une durée minimale de 36 mois OU 3000 heures (au premier des 2 termes atteint) à compter de la réception sans réserves (à préciser).

Durant cette période l'ensemble des entretiens de maintenance seront inclus (pièces détachées, fluides et main d'œuvre).

Les conditions de garantie comprendront notamment et sans exclusions :

- Le coût de la main d'œuvre nécessaire
- Le coût de la fourniture des pièces à remplacer et leur mise en oeuvre
- Les frais de déplacement des personnels du titulaire
- **Tout élément défectueux et remplacé dans le cadre de la garantie fera l'objet d'une nouvelle garantie identique à celle précisée dans l'AE (36 mois minimum ou 3000 heures)**
- Le délai dont dispose le titulaire pour la prise en charge de l'avarie ou panne avec planification de l'intervention sur le matériel dans le cadre de la garantie est le suivant : 1 jour
- Tout rappel constructeur lié au véhicule ou à un de ses équipements est à la charge du titulaire (convoyage vers un atelier agréé)

ARTICLE 4 - Modalités et délai de livraison

Délai global

Le titulaire respectera le délai global maximal de livraison et de mise en service du véhicule, à savoir 84 jours calendaires maximum – le délai commençant à courir dès le jour de notification du marché au candidat retenu (délai à préciser).

La livraison et la mise en service se feront sur le site du centre technique de Brunstatt – 18 rue du Château 68350 Brunstatt-Didenheim, aux frais du soumissionnaire dont l'offre aura été retenue.

ARTICLE 5 - Documentation

Le candidat s'engage à fournir lors de la livraison du véhicule les documents suivants :

- Manuel d'utilisation et d'entretien opérateur sous format papier et numérique
- Manuel de maintenance complet sous format papier et numérique comprenant :
 - les schémas électrique, hydraulique et pneumatique,
 - la périodicité des différents entretiens mécaniques avec la liste exhaustive des éléments à remplacer par échéance : filtres...
- Manuel complet des pièces de rechange sous format papier et numérique ou accès internet sur site du constructeur (à préciser).

ARTICLE 6 - Formation

Formation agents opérateurs/chauffeurs

(nombre de personnes maximum à former : 4 ; à détailler dans l'offre)

Cette formation programmée lors de la livraison du véhicule devra comporter deux phases :

- phase statique :
 - présentation du matériel et des différentes commandes,
 - présentation des divers réglages possibles du véhicule et de ces équipements,
 - démonstration du fonctionnement du véhicule.

- phase dynamique :
 - formation du personnel au niveau conduite du véhicule,
 - sensibilisation des opérateurs à la sécurité / usage équipements.

Formation agents de maintenance

(nombre de personnes maximum à former : 4 ; à détailler dans l'offre)

Cette formation programmée lors de la livraison du véhicule devra comporter les éléments infra :

- présentation du matériel et des différentes commandes,
- présentation et localisation des divers éléments liés à la maintenance,
- apprentissage de la maintenance préventive (graissage, filtration, etc..) et de la maintenance curative (recherche de pannes).

ARTICLE 7 - Reprise

Reprise d'un tracteur, marque Deutz MF 3625 en l'état mis en service le 18/01/2010. Afin d'estimer le tracteur la visite de l'engin est organisée sur rendez-vous dans les locaux du Centre Technique Municipal, 18 rue du Château – Brunstatt- 68350 Brunstatt-Didenheim.